

## Vœux au Président de France Galop

**Vendredi 4 janvier 2019- N°239**



*par Hubert Tassin – Président des P.P.*

**E**n cette période des vœux, il me semble utile et constructif d'adresser à un certain nombre de décideurs de notre Institution nos souhaits, nos demandes, parfois même nos revendications de manière concrète, transparente et donc publique.

C'est à Edouard de Rothschild que j'adresse cette première « carte de vœux ouverte ».

### Construire la solidarité

En ces périodes d'incertitudes sur un plan bien plus large que celui des courses françaises, le premier des impératifs est de rassembler l'ensemble des acteurs de la filière autour d'objectifs définis dans la transparence et dans le respect de tous. Il revient à la gouvernance de France Galop de faire partager les moyens de les réaliser.

Dès le début de la mandature, les élus PP et leurs associés AQPS et Permis d'Entraîner au sein de l'Union pour le Galop Français ont marqué cette volonté de solidarité en soutenant un programme, une ambition, et en acceptant d'assumer de

nombreuses responsabilités au sein des instances : PMU, Conseil du Plat et de l'Obstacle, Commission du Code, Comités et Conseils Régionaux. Nous avons soutenu sans faillir, dans ces différentes missions, une volonté de progrès et de réforme, avec toujours le même souci de transparence et de s'appuyer sur une force portée par une union de tous les passionnés du Galop.

Nous n'avons pas toujours été entendus bien sûr, nous n'avons pas toujours eu gain de cause. Au sein d'une équipe qui rassemble des tendances très diverses, et aussi des intérêts financiers catégoriels, c'est logique. Pour autant, il nous semble qu'un certain nombre de décisions ont pu aller à l'encontre de la construction d'une solidarité générale nécessaire, et qui va se révéler plus indispensable que jamais.

Ainsi, lors du difficile débat sur la baisse des allocations en 2018, nous avons préconisé une baisse équitablement répartie entre les différentes catégories de courses, les différentes catégories de chevaux. En répartissant différemment la baisse, certains - les propriétaires et éleveurs de chevaux français - ont pu se sentir mis plus à contribution pour préserver d'autres. Il faut savoir tirer les leçons et revenir sur ce qui, en final, pourrait être une erreur grave. La solidarité que nous appelons de nos vœux se construit ; elle ne se décrète pas. Les décisions courageuses que nous serons amenés à prendre ensemble doivent, de l'avis des PP, rechercher systématiquement à rassembler et jamais à exclure.

29 rue Claude Terrasse 75016 Paris

Tél. 01 46 21 80 82 • Fax 01 46 21 80 85 • [associationpp@yahoo.fr](mailto:associationpp@yahoo.fr) • [www.lespp.fr](http://www.lespp.fr)

Dans la même veine, il faut plus que jamais être à l'écoute du terrain, des propriétaires et des éleveurs qui font, par leurs effectifs, fonctionner les courses françaises à chaque étage de la pyramide. Ainsi, comment pourrait-il être possible de nos instances restent sourdes à la demande que les PP, les AQPS, rejoint maintenant par la Fédération des éleveurs et par de nombreux acteurs, ont formulé de rétablir la prime à l'éleveur pour les chevaux d'âge ? La plupart des associations représentatives sont aujourd'hui d'accord pour ouvrir ce débat. Il devra se tenir.

Les « corps intermédiaires » que sont nos associations représentatives ne peuvent bien évidemment pas être ignorés. On a constaté, au niveau politique, qu'aucun pouvoir central ne peut se passer durablement de la confiance des corps intermédiaires sans aller vers le chaos. Dans le régime associatif qui est celui des courses françaises -c'est le premier de leurs atouts- il ne pourrait encore moins en être ainsi.

Ensemble, nous pouvons construire cette solidarité indispensable face aux défis de relance et de transformation qui nous attendent. C'est notre vœu le plus cher.

## Le tissu français

Les propriétaires et les éleveurs qui jouent le jeu du système français souffrent. Les investisseurs nationaux se font plus rares, le nombre de chevaux à l'entraînement s'effrite régulièrement mettant en péril la sacro-sainte moyenne de partants nécessaire pour optimiser l'activité des paris hippiques. Le gel puis la baisse des allocations sont venus aggraver les conséquences de la hausse de la TVA et, plus généralement, d'une croissance économique en berne depuis 2008 (à l'exception de l'exercice 2017). Les ventes -à

l'exception de bulles spéculatives forcément fragiles- résistent, mais pas plus que ça et pas toujours. Au plus haut niveau de la compétition, l'ouverture internationale est bien sûr de mise. Pour qu'elle puisse s'exprimer avec autant de succès nationaux qu'aujourd'hui, elle doit d'abord se soucier de préserver notre tissu national. C'est ainsi que la formidable compétitivité française s'est bâtie et elle ne se maintiendra pas autrement.

Sacrifier encore les acteurs jouant le jeu national pour afficher les nominaux au nom d'une attractivité internationale serait une erreur. Les autorisations et monopoles qui permettent le financement de l'écosystème ont des contreparties qu'on peut qualifier de missions de service public. Défendre les courses françaises et l'élevage national, leur ancrage sur le territoire, n'est pas une option mais, à mon sens, une obligation.

Sans tomber dans un protectionnisme excessif, je forme le vœu que nous réfléchissions rapidement à toutes mesures susceptibles de conforter d'abord ceux qui jouent le jeu du tissu national, que nous puissions revoir sous cet angle les conditions de courses, les primes, les règles d'éliminations et que nous confortions la place de l'obstacle afin de soutenir notre position de leader européen de la discipline à un moment où des réglementations nouvelles vont fragiliser le turf britannique.

Enfin, dans le même esprit de défense du tissu français, et alors que le Président de France Galop devient pour 2019 le Président de la Fédération Nationale des Courses Françaises, je forme le vœu que tous nos projets de rebond et de développement s'appuient plus et mieux sur les régions, sur ces hippodromes de province qui

29 rue Claude Terrasse 75016 Paris

Tél. 01 46 21 80 82 • Fax 01 46 21 80 85 • [associationpp@yahoo.fr](mailto:associationpp@yahoo.fr) • [www.lespp.fr](http://www.lespp.fr)

forment un véritable socle de développement pour les propriétaires, les éleveurs et le public. A force de restrictions budgétaires, beaucoup sont aujourd'hui paralysés par des budgets en déficit et leurs bénévoles démotivés. Il y a là une véritable priorité.

## L'optimisme et la confiance

Cher Edouard de Rothschild, votre discours le jour de votre élection de Président de France Galop était empreint d'optimisme et de volontarisme. Il a su emporter l'adhésion. Il était fondé sur une politique dynamique en matière de développement du propriétériat, d'une nouvelle image conquérante des courses à travers les médias, d'une nouvelle manière de négocier nos rapports avec l'Etat.

Aujourd'hui, certains de ces dossiers semblent en panne. C'est l'impression notamment que donnent nos relations avec les ministres de tutelle qui nous semblent pousser vers une nouvelle gouvernance que je soutiens mais sans apporter –pour l'heure– ni garanties, ni contreparties.

Aussi, je forme le vœu qu'au-delà des nécessaires plans d'économies indispensables, nous nous consacrons, ensemble, en 2019, plus aux perspectives d'avenir, à la confiance que doit inspirer notre activité aux atouts incontestables. C'est dans l'unité et la solidarité des acteurs du Trot et du Galop que nous devons la puiser.

*Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à [associationpp@yahoo.fr](mailto:associationpp@yahoo.fr).*

